



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Demande d'installation des capteurs des polluants industriels respirés

Question écrite n° 18645

### Texte de la question

Mme Sandrine Josso attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la surmortalité prématurée de 42 % chez les hommes dans le bassin de vie de Saint-Nazaire et l'incidence de cancer supérieure de 30 % par rapport à la moyenne nationale. Le 6 septembre 2019, l'agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire a saisi Santé publique France, préconisant une étude approfondie sur le lien entre la pollution atmosphérique industrielle et l'état de santé des habitants du bassin industriel de Saint-Nazaire. Une étude de zone, lancée en mars 2021 et pilotée par la sous-préfecture de Saint-Nazaire et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), a présenté un plan de mesures environnementales lors du comité stratégique de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE) le 17 mai 2024. Cependant, ce plan, qui prévoyait 10 stations de mesure de la qualité de l'air, n'en compte actuellement que 2 en activité. Les collectivités locales envisagent de financer de nouvelles stations de mesure des particules ultrafines. Cependant, dans un esprit collectif de protection des habitants de Loire-Atlantique et de l'environnement, elle lui demande s'il pourrait envisager d'inciter les grandes entreprises de la région à financer, dès début 2025, des plans de surveillance pérenne des concentrations de polluants cancérigènes respirés par les populations aux alentours de leurs sites pour compléter les études de santé visant à réduire cette surmortalité.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sandrine Josso](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (7<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18645

**Rubrique :** Pollution

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 juin 2024](#), page 4702

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)